



CONSULAT DE MONACO MADAGASCAR



RAPPORT D'ACTIVITES 2009

"La solidarité est un devoir pour les riches, et un droit pour les autres."



Sommaire

Mot du Consul	4
Introduction	7
La Coopération définie par le Gouvernement Monégasque et mise en œuvre par la Direction de la Coopération Internationale	8
Santé	9
Lutte contre les pandémies et les maladies négligées	9
> Programme intégré de lutte contre le paludisme sur l'île de Sainte-Marie	9
> Programme pilote de lutte contre le VIH/SIDA dans le district de Sainte-Marie	9
> Construction et équipement d'un centre national de lutte contre le paludisme	10
> Construction et équipement d'un dispensaire de santé publique	10
> Lutte contre le VIH/SIDA avec l'association FIGHT AIDS MONACO	11
Santé de base	11
> Appui à l'installation d'un réseau de médecins de campagnes	11
> Coopération dans le domaine de l'imagerie médicale	11
Secteur social	12
> Programme de réinsertion économique et sociale d'enfants et jeunes en situation de rue	12
> Appui à deux structures œuvrant dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap	12
> Programme conjoint avec le PAM et le FNUAP contre la vulnérabilité des femmes et des enfants du sud de Madagascar	13
Education et Formation	13
Appui à la construction et au développement d'une école pour enfants déficients visuels	13
Programme de Volontaires Internationaux de Monaco	13
Environnement	14
> Appui au développement durable de la zone d'Andrafiarana par la protection de la biodiversité endémique de la zone	14
> Sensibilisation et valorisation d'un espace protégé	14
Aide Humanitaire d'Urgence	14
Aide Humanitaire d'urgence en faveur des populations touchées par les cyclones	14
Les appuis fournis par le Consulat en 2009	15
Santé	16
Partenariat avec les centres hospitaliers	16
> Remise de matériels, équipements et consommables médicaux au profit des hôpitaux publics et de centres de santé de base	16
> Réhabilitation d'infrastructures sanitaires	22
Appui à des associations	23
> Lutte contre la cataracte avec le « Lions Sight First Madagascar »	23
> Appui en matériels et consommables à l'association « ANYMA »	23
> Contribution financière pour l'association Alexandre Potier	24
> Soutien aux activités de la Fédération Nationale des Sages-femmes	24

> Matériels et consommables pour l'association « Pour que vive Maroala »	24
Education et Formation	25
Actions en faveur de l'éducation de base	25
> Dotation en matériels informatiques pour des Collèges et Lycées Publics	25
> Remise de matériels et fournitures scolaires à des écoles publiques et privées	26
> Appui au fonctionnement du Collège privé initié par l'association « FFMM »	26
> Appui au programme pour l'éducation primaire de l'association « La Maison d'Aïna »	27
> Participation dans le jumelage entre deux écoles	27
Soutien d'activités éducatives et de formation professionnelle	28
> Formation d'animateurs sociaux avec l'École de Service Social	28
> Appui financier au Centre de rééducation et de réinsertion pour jeunes délinquants d'Anjanamasina	28
> Dotations en matériels et équipements en faveur de centres de formation professionnelle pour enfants et adolescents en difficulté et d'associations œuvrant dans ce domaine	28
Soutien aux enfants	30
Enfance handicapée	30
> Appui aux activités pour jeunes handicapés mentaux de l'association RIANALA	30
> Appui au fonctionnement du centre « CAIT La Source »	30
> Remise de matériel au foyer pour jeunes handicapés de la Congrégation des Sœurs de la Divine Providence	30
Enfance précaire	31
> Partenariat avec l'association « AMADEA »	31
> Participation à l'équipement du centre d'accueil « Aina Enfance et Avenir »	31
> Soutien financier au fonctionnement de l'orphelinat Henintsoa	31
> Fournitures pour l'association « Tetezankely »	32
> Distribution de couvertures pour enfants	32
Lutte contre la pauvreté	33
> Microprojets de développement avec la Commune Urbaine d'Antananarivo	33
> Contribution financière pour l'association « ASA »	33
ANNEXES	34

Liste des sigles et abréviations

ADS	Association Développement et Solidarité
APPO	Aide au Père Pedro Opeka
AMADE	Association Mondiale des Amis de l'Enfance
CEG	Collège d'Enseignement Général
CENHOSOA	Centre Hospitalier de Soavinandriana
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CHU JRB	Centre Hospitalier Universitaire Joseph Raseta Befelatanana
CHD	Centre Hospitalier de District
CHRR	Centre Hospitalier de Référence Régionale
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CSB 1	Centre de Santé de Base niveau 1
CSB 2	Centre de Santé de Base niveau 2
DCI	Direction de la Coopération Internationale
DRE	Département des Relations Extérieures
EDSR	Enfants Du Sourire Réunion
EPP	Ecole Primaire Publique
MAP	Monaco Aide et Présence
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
SISAL	Sambatra Izay SALama (<i>traduction : Heureux celui qui est en bonne santé</i>)
VIM	Volontaires Internationaux de Monaco

Mot du Consul

Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques mois lorsque je rédigeais le même petit mot pour notre rapport 2008, j'indiquais que Madagascar traversait une énième crise politique. Malheureusement la situation ne s'est guère améliorée et ce malgré une promesse d'élections dont ni les modalités, ni la date ne sont encore connues. L'absence d'un véritable projet, concerté, construit et ambitieux hypothèque une fois de plus les prochaines années et enferme la jeunesse malgache dans le doute.

Malgré une conjoncture difficile et incertaine renforcée par la condamnation de l'Unité Africaine et de quelques pays dont la France, à la non application des accords mort-nés de Maputo et d'Addis-Abeba, le Consulat a poursuivi ses actions d'appui partant du principe que la politique avait ses vertus mais que les hôpitaux, les écoles, les foyers d'accueil d'enfants abandonnés ... devaient continuer à apporter des soins et des services aux plus démunis.

La coopération bilatérale menée par la « Direction de la Coopération Internationale » n'a pas été en mesure de réaliser une partie du programme prévu mais les appuis financiers conclus les années précédentes ont été maintenus. De ce fait les décaissements se sont montés à 723 000 € contre 570 000 € en 2008.

Force est de constater que les années passent et que les malgaches ne parviennent pas à assumer une part croissante de leurs besoins fondamentaux, tels qu'une éducation de qualité pour le plus grand nombre, des soins de base, ou encore une justice équitable. Ce ne sont donc pas les sujets de rassemblement qui manquent car aucune nation ne peut se passer de cela mais pour autant, les politiques, les intellectuels, les journalistes et même les citoyens ne se mobilisent pas suffisamment sur ces sujets, quel dommage. Il faudra encore sans doute beaucoup de temps pour cimenter les différentes ethnies autour d'un projet à la fois fédérateur et décentralisé. Je formule le vœu le plus sincère que le calme et la sérénité s'installent à nouveau afin que chacun puisse donner le meilleur de lui-même.

Malgré ce contexte particulier, le Consulat n'a pas renoncé car les problèmes demeurent et la solidarité Nord-Sud est encore plus nécessaire dans les moments difficiles. C'est ainsi que nous avons pu signer 88 micro-conventions de partenariat contre 67 en 2008. L'appui au secteur de la santé publique étant toujours largement dominant dans notre coopération. Les relations que nous entretenons avec le Ministère sont très proches pour ne pas dire amicales et ce malgré les changements. Une confiance s'est créée. Ceci étant c'est toujours avec recul et humilité que nous devons travailler car nous ne sommes jamais certains ni de la pertinence de notre aide ni de la portée des effets néfastes de la dépendance qu'elle entretient.

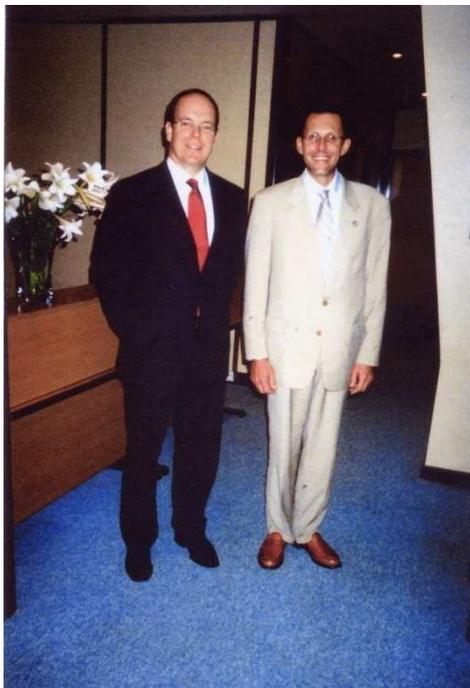
Je voudrais remercier comme toujours en priorité les « financeurs » à commencer par le Gouvernement Princier à travers la « Direction de la Coopération Internationale » rattachée au Département des Relations Extérieures, l'association « Monaco Aide et Présence », M. Jean-François CHARRIER, Vice Président de « Association Développement et Solidarité » et mes amis chefs d'entreprise constants et généreux. Je souhaite également exprimer mon admiration à tous ceux qui se battent quotidiennement pour aider ceux qui en ont le plus besoin. S'agissant des éducateurs, des enseignants, des médecins et des religieux. Eux au moins savent de quoi ils parlent car ils vivent avec ceux qui souffrent. La générosité de ceux qui vivent dans l'opulence n'est rien par rapport à ceux qui ont fait le choix de partager la misère et les souffrances des autres ce dont je suis bien incapable.

Pour conclure et au risque de me répéter mais c'est pour la bonne cause, je formule en tant que citoyen malgache par naturalisation, à nouveau le souhait que les dirigeants malgaches prennent davantage en compte l'intérêt général, la nécessité de moderniser et de réformer toutes les structures afin de les rendre plus opérationnelles pour le plus grand bien de tous . La politique est menée par des individus mais pour autant ils doivent porter une vision, des idées et des projets et c'est de cela qu'il faut parler. La situation des malgaches est difficile depuis longtemps, mais le pays dispose de ressources suffisantes pour donner à chacun le minimum. Faut-il se contenter et se satisfaire de cela ?

Je vous adresse, Mesdames et Messieurs, mes respectueuses salutations et je vous invite à jeter de temps en temps un coup d'œil sur le site du Consulat www.monaco-madagascar.com

Cyril JUGE
Consul Honoraire de Monaco à Madagascar

Quelques photos marquantes



Ci-contre : SAS Le Prince Souverain Albert II avec le Consul, M. Cyril JUGE, lors de la visite officielle du Prince à Madagascar en mars 2003

Ci-dessus : décoration de M. Cyril JUGE au grade de Chevalier dans l'ordre des Grimaldi à l'occasion de la Fête Nationale Monégasque le 19 novembre 2004



SAS Le Prince Albert II avec M. Marcel RANJEVA (2^e à gauche), Ministre des Affaires Etrangères et son staff, lors du Sommet des Nations Unies à New York en 2005



SAS La Princesse Stéphanie lors de la pose de la première pierre du Centre National de lutte contre le paludisme financé par la Principauté, en décembre 2008

Introduction

L'année 2009 a été particulièrement chahutée par les troubles entre janvier et mars, qui ont conduit à un départ précipité du président Marc RAVALOMANANA et à une prise de fonction de Monsieur Andry RAJAOELINA.

Malgré un contexte difficile, Monaco à travers la Direction de la Coopération Internationale (DCI), les ONG monégasques et le Consulat, a poursuivi son soutien au peuple malgache dans les domaines de la santé, de la lutte contre la pauvreté, du soutien aux handicapés et de l'éducation.

Les relations qui se sont raffermies au fil des années entre les deux pays, grâce aux appuis d'associations et ONG monégasques, aux modestes actions du Consulat et à l'Aide Publique au Développement accordée par le Gouvernement Princier, constituent sans aucun doute un facteur déterminant dans cette continuité de la coopération monégasque.

En effet, depuis la visite de SAS Le Prince Souverain Albert II de Monaco en mars 2003, Madagascar est devenu un destinataire privilégié de l'Aide Publique au Développement (APD) monégasque, devenant même depuis 2007 le premier pays d'intervention de la Coopération monégasque en volume financier.

Les actions de coopération déployées par le Gouvernement Monégasque ont été complétées depuis 2004 par des appuis ciblés du Consulat, grâce à un micro-fonds annuel accordé par la Direction de la Coopération Internationale. Ce budget a été complété par les généreuses contributions d'associations, amis et chefs d'entreprises qui ont souhaité participer à cette nécessaire solidarité afin de contribuer à améliorer le sort de ceux qui sont abandonnés et qui n'ont aucune perspective.

En 2009, l'Aide Publique au Développement de la Principauté à destination de Madagascar a connu un accroissement en termes de volume financier de près de 27% comparativement à l'année 2008, la totalité des financements passant de 570 000 € à 723 000 €.

Malgré la situation ayant fait que certains des partenaires financiers du Consulat n'ont pu accorder sinon tardivement leurs contributions, le Consulat a pu continuer à appuyer ses partenaires hospitaliers et associatifs depuis 2003 avec un budget de 26 145 €, dont 15 500 € provenant de la Direction de la Coopération Internationale. Seule la coopération « institutionnelle » avec le Sénat et l'Assemblée Nationale n'a pu être renouvelée, ces deux institutions ayant été dissoutes suite à la crise politique.

Afin de donner au lecteur un aperçu complet de la réalité de la coopération monégasque à destination de Madagascar et bien que le présent rapport soit destiné à présenter les activités du Consulat au cours de l'année 2009, nous avons tenu à y présenter sommairement dans la première partie les actions de coopération définie par la Direction de la Coopération Internationale. Il est toutefois utile de se référer au rapport d'activités de cette Direction pour plus de précisions et de détails ou de visiter le site : www.cooperation-monaco.gouv.mc.

Enfin, un résumé succinct des appuis accordés par le Consulat de Monaco de 2004 à 2009 est donné en annexe.

**LA COOPÉRATION DU GOUVERNEMENT MONÉGASQUE
MISE EN ŒUVRE PAR LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE**

SANTÉ

Le secteur de la santé constitue le point de voûte de la Coopération entre la Principauté de Monaco et Madagascar, 65% du budget de coopération à destination de Madagascar ayant été consacré à financer diverses actions de coopération dans ce domaine, touchant principalement la lutte contre les pandémies et les maladies négligées, et la santé de base.

LUTTE CONTRE LES PANDÉMIES ET LES MALADIES NÉGLIGÉES

Programme intégré de lutte contre le paludisme sur l'île de Sainte-Marie : programme emblématique de la coopération monégasque à Madagascar

En partenariat avec l'OMS et le Ministère de la santé malgache, la coopération monégasque a apporté un appui aux services sanitaires de l'île de Sainte Marie dans la lutte contre le paludisme et la filariose lymphatique depuis 2004.

Le projet est mis en œuvre sur 5 ans : de 2005 à 2009, l'objectif principal étant de réduire de 80% la morbidité et la mortalité, dues au paludisme, à la filariose lymphatique, aux parasitoses intestinales et à l'avitaminose A, et de renforcer la résistance aux infections chez les enfants de moins de 5 ans en leur distribuant de la vitamine A.

Pour la lutte contre le paludisme, un programme intégrant la prévention, le diagnostic et le traitement précoce et correct a été mis en place.

En ce qui concerne la lutte contre la filariose lymphatique, il est procédé à l'administration de masse de médicaments, la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides et à la prévention des incapacités liées à la maladie.

Des campagnes périodiques de déparasitages intestinaux et d'administration de vitamine A ont été effectuées en sus de ces deux précédents programmes.

Les résultats après 5 ans d'intervention sont remarquables, avec une prévalence du paludisme passée de 53% à 3,7%. L'île de Sainte Marie est devenue un site modèle dans ce domaine, et le programme a été dupliqué dans d'autres régions. Après deux campagnes de distribution de médicaments au cours de l'année 2009, le nombre de porteurs de la filariose lymphatique a diminué de 79 % par rapport à 2008. Ces résultats très performants ont conduit la Principauté à envisager la reconduction de ce projet après 2009, dans l'objectif de stabiliser les résultats obtenus.



Travaux pratiques pour le personnel de santé



Campagne d'immersion contre les moustiques

Budget : 360.000 € dont 60.000 € par an de 2005 à 2009

Programme pilote de lutte contre le VIH-SIDA dans le district de Sainte-Marie

Afin de renforcer son action sur l'île de Sainte-Marie, la Principauté de Monaco a participé à la lutte contre le VIH/SIDA et les maladies sexuellement transmissibles. Un protocole d'accord a ainsi été signé pour une durée de 3 ans (2008 à 2010) avec le Ministère de la Santé et l'OMS, l'objectif étant de diminuer le taux de prévalence d'ici fin 2010.

Au cours de 2 années de mise en œuvre, des actions de prévention, de dépistage et de prise en charge des malades ont été menées, 2 CSB ont été réhabilités, les centres de santé ont été équipés et le personnel formé.

Budget : 120.000 € dont 37.000 € en 2008 et 45.000 € en 2009

Construction et équipement d'un centre national de lutte contre le paludisme

Les résultats performants du programme pilote sur l'île de Sainte Marie ont conduit la Principauté à poursuivre son engagement dans la lutte contre le paludisme. Un accord a ainsi été signé avec la République de Madagascar et l'OMS dans le cadre de la construction et de l'équipement d'un centre national de lutte contre le paludisme.

L'objectif du projet est de disposer, à Madagascar, d'un Centre National de Référence où seront réalisées toutes les activités relatives à la lutte contre le paludisme (prévention, dépistage, soins, traitements et recherche bio moléculaire) et de disposer des ressources humaines et matérielles appropriées.

Malgré le contexte de crise à Madagascar au cours de l'année 2009, les travaux de construction ont pu être finalisés, et la remise de clés s'est déroulée en novembre 2009 entre les trois parties. Le Centre d'une superficie de 850 m² est composé de trois bâtiments comprenant des laboratoires, des bureaux et une salle de formation / conférence.

La Principauté appuiera encore dans les années à venir le fonctionnement du Centre, notamment en termes d'équipements de laboratoire aux normes internationales et la mise à disposition en 2010 d'un Volontaire International de Monaco qui occupera le poste de biologiste.

Budget : 426.000 €



Construction et équipement d'un dispensaire de santé publique

Un accord de coopération a été signé en 2008 entre les Gouvernements monégasque et malgache pour la construction, l'équipement et l'exploitation d'un CSB 2 à Morarano – Amparafaravola – région Alaotra Mangoro. Il s'agit d'un « dispensaire pilote » construit selon les normes internationales. Les objectifs principaux du projet sont d'augmenter l'accès des populations à des services de soins de qualité, augmenter la couverture contraceptive, les accouchements dans la formation sanitaire et les contrôles prénatales précoces.

Le dispensaire a été inauguré en décembre 2008 et la Principauté a financé son équipement en 2009.



Budget : 196.000 € dont 37.000 € 2009

Lutte contre le VIH/SIDA sur cofinancement de la DCI et de l'association FIGHT AIDS MONACO

La coopération monégasque, en lien avec l'association monégasque **FIGHT AIDS MONACO**, a poursuivi son partenariat en faveur de projets de lutte contre le VIH/SIDA à Madagascar.

Appui au Service des Maladies Infectieuses du CHU Joseph Raseta Befelatanana

La DCI et Fight Aids Monaco ont alimenté depuis 2007 le Fonds d'urgence mis en place par le Service des Maladies Infectieuses du CHU-JRB, ce service étant le principal centre référent de l'île où sont soignés les PVVIH provenant de toutes les régions de Madagascar.

Le fonds d'urgence a permis de prendre en charge le coût des examens biologiques, médicaments, soins en général et la prise en charge de la nourriture des PVVIH soignés au sein du service mais également des patients les plus démunis qui y sont admis.

Le nouveau protocole d'accord signé en 2009 et portant sur un montant de 6.000 € intègre également parmi les bénéficiaires les PPVIH fréquentant le service gastrologie de l'hôpital.

Soutien financier à l'association SISAL

Le partenariat démarré depuis 2007 avec cette association dont la vocation est de prévenir et lutter contre les IST et le VIH/SIDA, a été reconduit en 2009 avec une contribution de 14.425 € pour subvenir aux besoins de fonctionnement du dispensaire SISAL à Antananarivo pendant un semestre (traitements des personnels administratif, médical et des animateurs, médicaments et consommables, logistique).

Une subvention de 17.000 € est allouée au même titre de l'année 2009 pour la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) en faveur des PVVIH accompagnés par l'association.



Activités d'animation avec les travestis

LA SANTÉ DE BASE

Installation de médecins généralistes communautaires

Dans l'objectif d'améliorer l'accès des populations rurales (80% de la population) à des soins de qualité et lutter contre le chômage des jeunes médecins, le Gouvernement Princier a signé une convention avec l'ONG « Santé Sud » pour une durée de 2 ans, pour l'installation de médecins généralistes communautaires.

Dix jeunes médecins ont été effectivement mis en place sur 2009, la subvention monégasque ayant permis la mise en place d'un équipement de base (kit médical, mobilier, médicaments essentiels) et de panneaux solaires avec réfrigérateur au sein de leurs cabinets. Les médecins nouvellement installés sont ensuite suivis et formés par des associations partenaires du projet.

Budget : 161.600 € de 2008 à 2010 dont 67.000 € en 2009.

Coopération dans le domaine de l'imagerie médicale

Le manque de personnels qualifiés en imagerie à Madagascar a incité la Principauté à développer un partenariat hospitalier dans le domaine de l'imagerie médicale en partenariat avec le Centre Hospitalier Princesse Grace de Monaco. Une première interne malgache en radiologie est arrivée en novembre 2008 pour une année de formation au CHPG qui s'est terminée en octobre 2009. Un autre interne malgache suivra un stage au sein du service d'imagerie médicale du CHPG. Le second volet de ce programme consiste en la mise en place d'un Diplôme Universitaire (DU) d'échographie dans les Universités de médecine d'Antananarivo et de Mahajanga. Ce second volet a été amorcé depuis 2007 et Mahajanga a mis en place le DU en 2008 et dans la capitale en 2009. Par ailleurs, le Centre d'Imagerie Médicale de Monaco a fait don d'un échographe portable au CHU de Mahajanga dans le cadre du futur projet de dépistage du cancer du sein à Mahajanga.

Budget : 75.000 € dont 18.000 € en 2009

SECTEUR SOCIAL

Le secteur social constitue avec la santé la clé de voûte de la coopération monégasque à Madagascar par l'appui à des programmes en faveur de la population la plus vulnérables à Madagascar à savoir les femmes et les enfants.

Programme de réinsertion sociale et économique des enfants et des jeunes en situation de rue

La Principauté, à travers la DCI, a financé depuis 2009 un programme dont l'objectif principal est de lutter contre le phénomène des enfants des rues ou en situation de rue à Antananarivo. Le programme qui durera 3 ans est porté par la Fondation d'Auteuil qui en assure la coordination globale, et concerne 4 partenaires locaux œuvrant tous depuis des années auprès des enfants en situation de rue ou en grande précarité de la capitale. Il s'agit des associations ci-après :

- le Centre Energie qui assure depuis 1987 une mission d'accueil, d'éducation et d'insertion auprès d'enfants et jeunes de la rue du quartier populaire d'Andavamamba,
- ENDA OI qui offre un accompagnement social et éducatif à des enfants et jeunes en situation de rue via un centre de jour et un gîte de nuit,
- HARDI œuvrant depuis 1994 à l'alphabétisation, la remise à niveau et la réinsertion dans le circuit scolaire d'enfants déscolarisés issus de famille en grande pauvreté,
- Graines de Bitume, laquelle favorise depuis 2000 l'accès à l'école et à la formation professionnelle d'enfants et jeunes de la rue ou en situation de rue d'Antananarivo.

Afin d'offrir des perspectives d'avenir à la jeunesse en grande difficulté, plusieurs actions sont développés avec ces partenaires, notamment l'amélioration de l'accueil et des actions éducatives, le développement de nouvelles formations professionnelles, la mise en œuvre d'activités culturelles et sportives, la mise en place d'une prise en charge sanitaire suffisante et de qualité, l'amélioration des moyens matériels et structurels de chaque association, la formation des équipes d'éducateurs et d'animateurs, et l'amplification de la coopération entre les associations.

Financement : 380.680 € dont 120.000 € déboursés en 2009

Appui à deux structures œuvrant pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap : LES ORCHIDEES BLANCHES et l'UNHAM

La Principauté soutient depuis 2005 le centre médico-social (CME) de l'association Les Orchidées Blanches, d'abord via le Consulat et en financement direct de la DCI à compter de 2007. Le CME a pour vocation l'accès à l'éducation, au travail, aux loisirs pour les enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle, et la valorisation de leurs aptitudes et de leur créativité.

Un programme intégré regroupant le CME des Orchidées Blanches et l'UNHAM (Union Nationale des personnes Handicapées de Madagascar) est accompagné par la DCI à compter de 2009 pour une durée de 2 ans, et concerne l'optimisation du fonctionnement du CME et de celui de l'Atelier de confection de vêtements de travail de l'UNHAM. Le projet permettra au CME de maintenir la qualité de la nourriture à la cantine, la motivation de l'équipe éducative, de promouvoir le sport adapté et la création d'activités génératrices de revenus. Pour l'UNHAM, il s'agit d'améliorer la qualité du cadre de travail des dizaines d'ouvriers, tous en situation de handicap, employés au sein de l'atelier de confection et d'en appuyer la gestion.

Financement : 53.480 € dont 15.000 € déboursés en 2009

Programme conjoint avec le PAM et le FNUAP contre la vulnérabilité des femmes et des enfants face à la crise alimentaire récurrente dans le sud

Les sécheresses récurrentes induisant une insécurité alimentaire dans le sud de Madagascar augmentent la vulnérabilité des femmes en âge de procréer et des enfants en bas âge en ce qui concerne leur accès aux services de santé et les risques de tomber dans la malnutrition.

Pour faire face à cette situation, un accord de coopération a été signé en avril 2009 entre les Principautés de Monaco et d'Andorre, le PAM et le FNUAP pour la mise en place d'un programme conjoint. Les objectifs sont d'une part, de fidéliser l'utilisation des services de Santé de la Reproduction par les femmes en âge de procréer, à travers la disponibilité d'un service de qualité et gratuit et l'adoption d'un comportement favorable à l'utilisation de ce service, et de l'autre, de renforcer la résilience à la malnutrition des groupes les plus vulnérables (femmes enceintes/allaitantes et enfants de 6 à 24 mois).

Le FNUAP se chargera de doter les services de santé en médicaments et équipements médicaux, former les personnels de santé, sensibiliser les familles pour qu'elles adoptent ce service.

Le PAM assurera une ration de couverture nutritionnelle fortifiée à toutes les femmes enceintes ou allaitantes et aux enfants de 6 à 24 mois dans les 5 communes ciblées en difficulté alimentaire sises dans les régions de l'Androy et de l'Anosy. Pendant une période de 3 ans, de 2009 à 2012, le programme touchera 14.700 femmes en âge de procréer et 4.200 enfants de 0 à 2 ans par an.

Financement : 327.000 € dont 50.000 € déboursés en 2009

EDUCATION ET FORMATION

La Coopération Monégasque a soutenu en 2009 le secteur de l'éducation, notamment non formelle ou à destination de populations à besoins spécifiques tels que les enfants malvoyants.

Appui à la construction et au développement d'une école pour enfants déficients visuels

La « DCI » a financé en 2007 la construction d'un centre pour enfants malvoyants (école et internat) à Fianarantsoa. Il s'agit de l'unique centre scolaire de la région dans le domaine sensoriel et qui se consacre à l'accompagnement d'enfants handicapés sensoriels, et notamment déficients visuels polyhandicapés. Le projet a pour but de permettre l'accueil, l'éducation, la scolarisation, la formation et l'insertion de 60 enfants et jeunes déficients visuels, par l'amélioration des infrastructures et des équipements du centre, le développement des activités sportives et le développement d'une activité horticole et d'élevage afin de proposer une formation préprofessionnelle aux plus âgés et améliorer l'alimentation de l'ensemble des enfants du centre. L'activité sportive a été développée à compter de 2008 et la venue d'une jeune volontaire de Monaco (voir ci-dessous) par la construction d'un terrain de sport en 2009 et la mise en place d'activités horticoles.

Budget : 120.100 € dont 48.320 € déboursés en 2009.

VOLONTAIRES INTERNATIONAUX DE MONACO

Depuis 2008, Monaco a dépêché deux VIM (Volontaire International de Monaco) au sein de deux structures que la Principauté appuie depuis quelques années : l'association Graines de Bitume qui travaille pour l'accès à l'éducation et à la formation des enfants en situation des rues à Antananarivo et l'école EPHATA à Fianarantsoa pour enfants déficients visuels.

La première assure la fonction de « Responsable Educatif » au sein de Graines de Bitume pour une durée de 2 ans de juillet 2008 à juillet 2010, tandis que la seconde est affectée au poste de « Chargée de mission sport, locomotion et insertion professionnelle » à l'école EPHATA d'octobre 2008 à septembre 2010.

ENVIRONNEMENT

Le degré élevé de biodiversité et d'endémisme de sa flore et de sa faune fait de Madagascar l'un des pays prioritaires pour la Coopération monégasque en matière de conservation des ressources naturelles.

Appui au développement durable de la zone d'Andrafiarana par la protection de la biodiversité endémique de la zone

Le programme a été lancé par l'ONG monégasque « Act For Nature » et mis en œuvre en collaboration avec l'ONG malgache « Fanamby » et a comme objectif principal de conserver et de valoriser de manière durable la biodiversité endémique de la zone d'Andrafiarana dans le nord de l'île. Un volet majeur de ce programme est l'implication des populations locales par la formation de rangers, et la mise en place d'activités économiques de substitution (écotourisme, etc.). Une aire protégée de 87000 hectares est en cours de création.

Un protocole d'accord a été signé dans le courant de l'année 2008 entre la Principauté de Monaco, le Ministère des Forêts et du Tourisme malgache et l'association « Fanamby » pour une durée de 3 ans, et le financement de la partie monégasque représente plus de 50% du financement total.

Financement de la « DCI » : 300.000 € de 2008 à 2010.

Sensibilisation et valorisation d'un espace protégé

Un nouveau partenariat avec les ONG monégasque « Act for Nature », et malgache « Fanamby » a été initié et vise l'espace littoral et les mangroves de la zone de Belemboka (800 km²) dans le nord ouest de Madagascar, qui ont été déclarés temporairement « aires protégées ». L'estuaire du fleuve de cette zone abrite des espèces et plantes endémiques menacées par des charbonniers et exploitants illicites de bois précieux. Le projet consiste à aménager et gérer l'espace littoral et garantir durablement l'existence et la valorisation de cette zone tout en améliorant les conditions de vie des communautés.

Financement de la « DCI » en 2009 : 20.200 €

AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE

L'Aide Humanitaire d'Urgence du Gouvernement Monégasque est délivrée pour venir en aide aux populations touchées par des catastrophes naturelles ou des pénuries alimentaires.

Aide humanitaire d'urgence en faveur des populations touchées par le cyclone

La Principauté a répondu à l'appel des organisations du système des Nations Unies lancé en avril 2009 en faveur des populations touchées depuis le début de l'année par une succession d'inondations, cyclones, crises alimentaires et subsistant des troubles politiques importants qui ont affecté l'accès aux services de base pour la population.

En collaboration avec l'OMS, partenaire clé de la DCI à Madagascar, la zone de la côte Est de Madagascar a été identifiée comme zone prioritaire d'action pour un projet dans le domaine sanitaire s'articulant autour de deux priorités : l'approvisionnement en médicaments essentiels des infrastructures sanitaires de base et le renforcement de la surveillance des maladies et de la réponse aux épidémies et aux urgences sanitaires.

Financement : 25.000 €

LES APPUIS FOURNIS PAR LE CONSULAT EN 2009

En harmonie avec les axes de coopération prioritaires de la Coopération monégasque, le Consulat a comme par les années précédentes, concentré ses actions dans trois secteurs majeurs, à savoir : la santé, l'éducation et la lutte contre la misère des enfants.

En raison de la crise politique qu'a connue le pays, l'appui à certaines institutions étatiques (Assemblée Nationale et Sénat) amorcé depuis 4 ans, n'a pu se faire en 2009.

Santé

Les modestes actions que le Consulat a pu mettre en œuvre depuis 2004 se concentrent principalement dans le secteur de la santé publique par le biais d'un partenariat avec les établissements hospitaliers publics et l'appui à des associations œuvrant dans ce secteur. L'année 2009 a vu la continuité et le raffermissement de ces actions.

PARTENARIAT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Un partenariat continu a été mis en place depuis 2003 avec les structures sanitaires publiques essentiellement à travers la remise de matériels, d'équipements et de consommables médicaux, dont manquent la plupart des hôpitaux publics de Madagascar. De 2003 à 2008, 21 centres hospitaliers dont 5 CHU, 3 CHRR (Centre Hospitalier de Référence Régionale), 5 CHD 2 (Centre Hospitalier de District niveau 2), 4 CSB (Centre de Santé de Base communément appelé dispensaire), 2 hôpitaux Mère-Enfant, une maternité et le Centre Hospitalier de Soavinandriana (ancien Hôpital Militaire). A ceux-là se sont rajoutés en 2009 3 CHD, 1 service de district de santé ayant en charge 23 CSB, et 2 CSB.

Ce partenariat avec les hôpitaux publics renferme un second volet consistant en la réhabilitation d'infrastructures sanitaires, et plus précisément la poursuite de la réhabilitation d'un dispensaire (CSB 2) entamée depuis 2008.

REMISE DE MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX

Grâce au partenariat avec l'association « ADS » (Association Développement et Solidarité), sous la responsabilité de son Vice-Président – Monsieur Jean-François CHARRIER, et à l'appui de la Direction de la Coopération Internationale (DCI) du Gouvernement Princier, le Consulat a réceptionné 4 containers de 40' dont le dernier est arrivé à Madagascar au début de l'année 2010.

Les frais d'expédition de bout en bout ont été pris en charge par la Direction de la Coopération Internationale.

Les opérations de dédouanement ont été effectuées grâce à la précieuse collaboration de la Direction des Affaires Administratives et Financières du Ministère de la Santé et du Planning Familial, lequel a pris en charge les droits et taxes de douane.

Ces envois ont permis de fournir des équipements, matériels, mobiliers hospitaliers et consommables médicaux divers à 43 établissements hospitaliers publics dont 5 CHU, 1 Centre Hospitalier de Référence Régional, 2 Centres Hospitaliers Mère-Enfant, 6 Centres Hospitaliers de District, 27 Centres de Santé de Base, 1 Maternité et le Centre Hospitalier de Soavinandriana (ancien Hôpital Militaire).

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Centre Hospitalier de Soavinandriana (ex-HOMI)

Matériels remis en mars 2009: 2 bistouris électriques, 4 béquilles, 3 pousSES seringues, 1 stérilisation atmosphérique, 1 laparoscopie, 1 lot pinces à outils chirurgicales, 3 tables roulantes infirmière, 1 machine respirateur, des consommables notamment des masques oxygène, gants, champ, couverture, perfuseur, compresse, rampe de 6 robinets, blouse de travail, sonde naso-pharyngée, trousse complète extrémité, set de voie veineuse périphérique, sonde de gavage, champ d'accueil bébé, prolongateur pour nutrition entérale.

■ ADS ■ NC ■ N° 006/09 du 03/03/09

Matériels remis en avril 2009: 1 échographe, 1 appareil de ventilation, un lot de consommables comprenant des set de soin, perfuseur, hemocath, champ, seringues, casaque.

■ ADS ■ NC ■ N° 022/09 du 14/04/09

Matériels remis en mai 2009: une unité complète de stérilisation composée de deux autoclaves vapeur 450L à double entrée, du matériel périphérique l'accompagnant ainsi que divers accessoires. C'est la première fois qu'un hôpital à Madagascar est doté d'une telle installation qui garantira une stérilisation parfaite des outils chirurgicaux, procurant ainsi aux patients une garantie importante. A cet effet, une salle spécialement aménagée de 200 M2 a été entièrement rénovée par l'hôpital afin d'accueillir cette installation.

Le matériel a été donné par l'hôpital français, l'« Hôtel Dieu » à Paris, grâce à l'engagement de Monsieur Jean-François Charrier, Vice Président de l'association « ADS ». Cette association a envoyé pendant 2 semaines à Madagascar un ingénieur biomédical français, M. Patrick ZANZOURI, accompagné du Docteur Christian RATHAT qui a été en poste au Service des Urgences de l'hôpital jusqu'en 2008 pour procéder à l'installation.

■ ADS ■ NC ■ N° 045/09 du 26/02/10



L'ingénieur biomédical, M. Patrick Zanzouri avec le personnel médical du CENHOSOA lors de l'installation

CHU Androva - Mahajanga

Consommables remis en décembre 2009 : tube à main soufflé, prolongateur, cathéter intraveineux, aiguille à ponction, filtre anti-bactérien, rampe à 4 voies, set de pansement stérile, canule d'aspiration chirurgicale, cathéter pour péridurale, seringue en verre pour anesthésie péridurale, champ pour cathétérisation, casaque, masque.

■ ADS ■ NC ■ N° 088/09 du 15/12/09

CHU de Toamasina

Consommables remis en octobre 2009: trousse composite, trousse universelle de base, sonde d'alimentation entérale, épidural set, champ pour RTU, micro perfuseur de sécurité, champ latéral, prolongateur spiral avec valve, canule d'aspiration chirurgicale, housse ampli de brillance, trousse périnéale pour gynécologie.

■ ADS ■ NC ■ N° 044/09 du 27/10/09

Hôpital Mère-Enfant de Tsaralàna

Consommables médicaux remis en juillet 2009 : cathéter trillumière, sonde d'alimentation entérale, prolongateur en polyéthylène, cathéter artériel, basis set, nutrisafe2, micro perfuseur de sécurité, trousse petite voie basse.

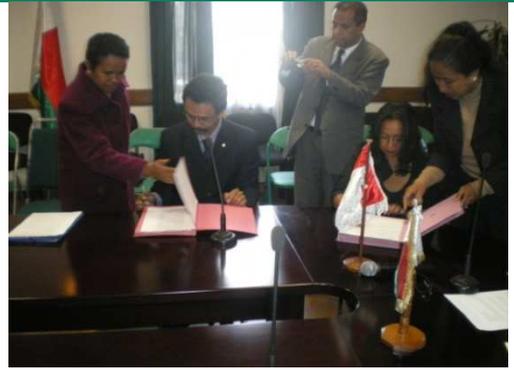
■ ADS ■ NC ■ N° 048/09 du 31/07/09

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CHU de Fianarantsoa

Conclusion d'un premier partenariat avec ce Centre Hospitalier par la remise des matériels et consommables suivants : 1 appareil de ventilation, 1 appareil Réa Med, 1 fauteuil roulant, 1 table fauteuil de repos roulant, 1 table ECG, 1 négatoscope, 9 potences, 4 protections de brûlures, des gants stériles, trousse de chirurgie, trousse endoscopie, plateaux pour péridural, sonde d'alimentation entérale, gels antiseptiques, rampe de 2 robinets, lot de couvertures, sonde gastrique, champ absorbant.

■ ADS ■ NC ■ N° 033/09 du 27/05/09



Ci-contre : signature de la convention au Ministère de la santé

Centre Hospitalier Mère-Enfant d'Ambohimandra

Afin de réparer l'appareil échographique doté à l'hôpital Mère-Enfant d'Ambohimandra en 2005, le Consulat de Monaco mandaté par l'association « ADS » a remis à l'hôpital une somme de 240.000 Ariary.

■ ADS ■ NC ■ N° 031/09 du 18/05/09

Matériels remis en juillet 2009: 1 négatoscope, 4 ordinateurs, quelques consommables tels que des gants d'examen, trousse universelles de base, micro perfuseurs, champs de soin, trousse périnéale, set de canule.

■ ADS ■ NC ■ N° 043/09 du 16/07/09



Certains des ordinateurs et consommables remis en juillet 2009

Matériels remis en octobre 2009: 1 poupinelle, des consommables médicaux dont gants stériles, prolongateur de nutrition entérale, compresses, champs stériles, raccord d'aspiration, gel nettoyant antiseptique.

■ ADS ■ NC ■ N° 071/09 du 23/10/09

CHRR Antsirabe

Matériels remis en décembre 2009 : lits d'hôpital, matelas, fauteuils roulants et divers consommables médicaux.

■ ADS ■ NC ■ N° 083/09 du 11/12/09

CHD 2 d'Itaosy

Matériels remis en novembre 2009:

1 cabinet dentaire complet, 2 fauteuils roulants pour handicapés, 1 urinoir, des consommables tels que compresse oculaire, gant stérile, set de pansement stérile, champ de table, trousse d'urgence de suture, canule d'aspiration chirurgicale, trousse composite d'accouchement, casaque, prolongateur, cathéter épidural.

■ ADS ■ NC ■ N° 079/09 du 10/11/09

Ci-contre : le cabinet dentaire complet



CHD 2 Ankazobe - Analamanga

Conclusion d'un premier partenariat avec ce Centre Hospitalier portant sur la remise d'un négatoscope et d'un lot de consommables comprenant des champs absorbants stériles, cathéters artériel, sonde d'alimentation entérale, drain de redon, trousse petite voie basse, trousse universelle de base.

■ ADS ■ NC ■ N° 063/09 du 25/08/09

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CHD 2 d'Ambatolampy

Matériels remis en mai 2009 : 4 ordinateurs avec ces accessoires, destinés à équiper le service administratif de l'hôpital.

■ ADS ■ NC ■ N° 036/09 du 22/05/09

Consommables médicaux remis en novembre 2009 : champ latéral de bloc, compresse oculaire, set de pansement, gants stériles, cathéter ORX, canule d'aspiration chirurgicale, prolongateur spirale, sonde gastrique à double courant, cathéter avec aiguilles, cathéter trilumière, seringue d'anesthésie péridurale, trousse composite

■ ADS ■ NC ■ N° 082/09 du 26/11/09



1 des ordinateurs du service administratif

CHD 1 Anosy Avaratra

Premier partenariat avec ce Centre Hospitalier de District par la remise des matériels tels que des lits d'hôpital, des potences, des couvertures et des consommables médicaux notamment des canules de prélèvement, prolongateur en polyéthylène, sonde gastro duodénale, prolongateur d'injection, seringues nutrition entérale, sonde pour curettage intratérin, set de pansement, pantalons et blouse hospitaliers.

■ ADS ■ NC ■ N° 025/09 du 30/04/09

Ci-contre : lit, potence et vêtements hospitaliers



CHD 2 Manjakandriana

Matériels et consommables médicaux remis en mai 2009 : 1 échographe avec accessoires, 1 appareil de ventilation, 10 potences, vêtements hospitalier tels que pantalon, blouse et tunique, champ stérile, cathéter artériel, seringues, sonde d'aspiration, sonde gastro duodénale, drain de redon, sonde à gavage, prolongateur tri couche, perfuseur, protecteur de plaie opératoire.

■ ADS ■ NC ■ N° 024/09 du 08/05/09

Ci-contre : visite du CHD 2 avec l'association « ADS » représenté par M. CHARRIER



CHD 2 Analara - Anjozorobe

Premier partenariat avec ce Centre Hospitalier par la remise d'un négatoscope et de quelques consommables médicaux dont champs pour RTU, cathéter trilumière, sonde d'alimentation entérale, trousse périnéale gynécologie, trousse universelle de base, spinal set, sonde d'aspiration trachéale, drain thoracique.

■ ADS ■ NC ■ N° 059/09 du 06/08/09

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CSB 2 Ankadinandriana

Matériels remis en juillet 2009 : 4 fauteuils roulants pour handicapés, 1 chariot de pansement, quelques consommables dont trousse d'accouchement, champ universel, champ d'extrémité, gants d'examen, trousse composite, cathéter intraveineux, couverture, savons antiseptiques nettoyants.

■ ADS ■ NC ■ N° 042/09 du 24/07/09

Ci-contre : un des fauteuils roulants et une partie des consommables remis



CSB 2 Sabotsy Namehana

Le Consulat a remis pour la première fois à ce dispensaire un fauteuil roulant et des consommables médicaux tels que des trousse universelles de base, champs RTU, trousse petites voie basse, cathéters trilumères, sonde d'aspiration entérale, champ latéral, gants stériles, seringues.

■ ADS ■ NC ■ N° 046/09 du 10/07/09

Ci-contre : les cartons de consommables remis devant le CSB 2



CSB 2 Anosy Avaratra

Démarrage d'un partenariat avec le Centre de Santé de Base d'Anosy Avaratra par la remise de trousse universelles de base, trousse composites et housses d'ampli de brillance.

■ ADS ■ NC ■ N° 047/09 du 07/07/09

Ci-contre : signature de la convention entre le Médecin-Chef du CSB 2 et le Consul



Service de District de Santé et des Affaires Sociales d'Atsimondrano

Le Consulat a remis en mars 2009 pour la première fois au Service de District de Santé et des Affaires Sociales-SDSAS d'Atsimondrano des matériels et consommables médicaux tels que : 03 bassins d'accouchement, 20 lits, 01 table de chevet avec roulette, 08 potences, prolongateurs à robinet à 3 voies, sonde d'aspiration trachéale, perfuseur, gants, perfuseur à double entré, sonde à gavage, sérum salé, ciseau pour épisiotomie, pansement adhésif, sonde d'alimentation naso-gastrique. Ces équipements seront distribués aux 23 CSB II répartis dans le district d'Atsimondrano.

■ ADS ■ NC ■ N° 015/09 du 26/03/09

Ci-contre : une partie des matériels lors de la remise officielle



- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES SANITAIRES

Dispensaire de la Police Nationale – Antanimora

Le Consulat a consacré depuis 2007 une tranche annuelle de 5.000.000 Ariary pour la réhabilitation du Dispensaire de la Police Nationale, afin d'offrir une meilleure qualité de soins aux personnes qui y sont admises, notamment les fonctionnaires de Police, et leurs proches familles. Ce dispensaire participe également aux activités recommandées par l'Etat telle que la vaccination des enfants.

La contribution de 2007 a permis de refaire une partie de l'enduit, installer de nouvelles toilettes avec accessoires et refaire une partie des menuiseries bois. Celle de 2008 était consacrée à la rénovation des bureaux des 3 médecins et de l'infirmier, ces travaux ayant été réalisés en 2009.

La façade extérieure du dispensaire a également fait l'objet d'un ravalement et a été repeinte avec un budget supplémentaire de 420.000 MGA.

Afin de continuer la réhabilitation de ce dispensaire un même montant de 5.000.000 Ariary a de nouveau été alloué dans le cadre de la contribution de 2009. Les travaux concerneront la rénovation du couloir et du secrétariat (sol, peinture, électricité), et s'effectueront dans le courant de l'année 2010.



■ Ar 5.000.000

■ N° 014/10 du 09/03/10

Pour compléter ce partenariat, le Consulat a remis au dispensaire un lit hospitalier, 2 potences, des blouses ainsi que divers consommables médicaux.

■ NC

■ N° 017/09 du 25/05/09

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

APPUI A DES ASSOCIATIONS

Le partenariat avec des associations œuvrant dans le secteur de la santé s'est poursuivi en 2009.

Lutte contre la cataracte avec le LIONS SIGHT FIRST MADAGASCAR



Dépistage de la cataracte à Merimandroso



Patients opérés de la cataracte

Le projet de lutte contre la cécité initié par le Lions Sight First Madagascar a entamé sa 5^{ème} phase en 2008, connu sous le nom de « Projet cataracte V » lequel s'inscrit dans le Programme National de Santé Oculaire, mis en œuvre par le Gouvernement Malagasy. Le projet cataracte consiste principalement à dépister gratuitement cette maladie auprès de la population et d'effectuer des opérations gratuites aux personnes atteintes.

Depuis le début du projet en 1998 jusqu'à fin décembre 2009, 45.783 opérations de cataracte ont été effectuées dans 29 hôpitaux et cliniques qui reçoivent l'appui logistique et financière de l'association. Le projet a également permis la formation d'une vingtaine de médecins à la chirurgie oculaire essentielle. Plusieurs paramédicaux ont par ailleurs bénéficié de stages de formation en blocs opératoires.

Le Consulat a apporté son appui régulier à l'association depuis 2004, et a augmenté modestement celui-ci de 3 000 000 Ariary en 2008 à 3 250 000 Ariary en 2009.

■ Ar 3 250 000

■ N° 028/09 du 13/05/09

Appui en matériels et consommables à l'Association ANYMA

L'association ANYMA (Arovy Ny Marary ou Protégez les malades) a comme vocation de valoriser les relations soignés/soignants, accompagner les familles des malades et les cas sociaux, et offrir un hébergement pour les familles des malades. Elle prend en charge la nourriture, le vestimentaire et les soins médicaux de 50 à 100 enfants hospitalisés au sein du CHU JRA.

Le Consulat et l'association « ADS » ont remis un certain nombre de matériels à cette association au cours de l'année écoulée. Ces matériels ont été distribués aux services du CHU par la Sœur Anne-Claire ESQUILLAN, responsable de l'association et en même temps responsable de la pharmacie du CHU HJRA. Trois conventions ont été signées à cet effet, ayant permis de remettre à l'association notamment des vêtements et livres pour enfants, poussettes, mobiliers hospitaliers, compléments nutritionnels pour enfants malnutris, berceaux, potences, ordinateurs, divers consommables médicaux. Ces consommables ont été particulièrement appréciés lors des troubles politiques de 2009 qui ont vu plusieurs dizaines de personnes blessées admises au service des urgences du CHU JRA.



Photo 1 : Sr Anne-Claire avec les berceaux et potences pour le service oncologie



Photo 2 : les responsables de la pharmacie du CHU HJRA devant les cartons de consommables

■ ADS

■ NC

■ N°020/09 du 07/04/09, 037/09 du 23/06/09 et 68/09 du 16/10/09

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Contribution financière pour l'Association Alexandre POTIER

Créée en 2005, l'association a comme objectif de mener toutes actions contribuant à l'amélioration sanitaire des zones les plus démunies de Madagascar, en particulier d'accompagner l'installation de jeunes médecins malgaches en brousse et de contribuer au développement des villages concernés.

L'association a notamment initié la mise en place d'un dispensaire de brousse à Ambalatsingy – Majunga, endroit où il n'existait pas de formation sanitaire à moins de 30 km de marche. Une contribution financière a été accordée par le Consulat ayant permis l'acquisition de matériels à disposition de l'équipe médicale du dispensaire, à savoir : 2 bicyclettes de bonne qualité pour le médecin et la sage-femme leur permettant de se déplacer dans les villages pour les activités de prévention et un ordinateur portable permettant de suivre les données de statistiques médicales, d'informatiser les stocks et la petite comptabilité locale pour une meilleure gestion.

■ Ar 4 000 000 ■ N°85/09 du 16/12/09

Soutien aux activités de la Fédération nationale des Sages-femmes de Madagascar

La fédération regroupe les sages-femmes de toute l'île afin de promouvoir la santé maternelle et infantile des nécessiteux, assurer des soins préventifs et curatifs de qualité, prévenir les risques de mortalité maternelle et infantile et construire des centres de santé pour les mères et enfants défavorisés dans les provinces.

Un lot de couvertures et divers consommables médicaux dont des sets de pansements, trousse composites péridurale, trousse composites d'artériographie, gel nettoyants antiseptiques, compresses et sparadraps, ont été remis à la Fédération. Ces couvertures et consommables médicaux sont destinés au CSB II de Mandrangobato Anosibe au sein duquel la Fédération accomplit certaines de ses activités, afin d'offrir une meilleure qualité de soins aux mères et enfants consultés au Centre.

■ ADS ■ NC ■ N°87/09 du 20/12/09

Remise de matériels et consommables à l'Association « POUR QUE VIVE MAROALA »

L'association « Pour que vive Maroala », basée dans le district de Marovoay – Mahajanga, s'est posée comme objectif d'offrir une meilleure éducation aux jeunes de ce district et d'améliorer les milieux du Centre Hospitalier de Marovoay ainsi que les CSB environnants.

Des lots de matériels informatiques, consommables et matériels médicaux ont été remis à l'association afin d'équiper les structures sanitaires du district de Marovoay et le Foyer des jeunes dont s'occupe l'association. Il s'agit notamment de lits d'hôpital, table d'examen, tables d'accouchement, ordinateurs, vêtements et mobiliers hospitaliers, divers consommables médicaux, ainsi qu'un matériel de cuisson et des fournitures pour l'école ménagère du Foyer.



■ ADS ■ NC ■ N°041/09 du 13/07/09 et 72/09 du 12/11/09

Education / Formation

Le Consulat de Monaco appuie depuis 2004 quelques structures privées et publiques œuvrant dans le secteur de l'éducation. Ces activités de coopération concernent l'éducation de base, le soutien d'activités éducatives et de formation professionnelle.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION DE BASE

Les actions démarrées 3 ou 4 ans auparavant se sont poursuivies en 2009, à savoir la remise de matériels pédagogiques divers à des établissements scolaires publics ou privés et le soutien à des associations agissant pour l'amélioration de l'éducation de base à Madagascar.

DOTATION EN MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR DES COLLEGES ET LYCEES PUBLICS

Bien que l'informatique soit inscrite dans le programme scolaire du Ministère de l'Education Nationale, l'insuffisance de budget a conduit celui-ci à ne doter qu'un nombre très limité d'établissements des matériels nécessaires à cet effet. Ainsi, le Consulat a lancé en 2006 un programme de dotation en matériels informatiques en faveur des collèges et lycées publics afin que les élèves scolarisés dans ces établissements dont la majorité est issue de familles modestes.

De 2006 à 2008, 13 établissements scolaires publics dont 8 CEG et 5 Lycées, implantés dans la ville d'Antananarivo et ses alentours, ont bénéficié d'ordinateurs complets, grâce auxquels ils ont pu prodiguer pour la première fois des cours d'informatique aux élèves.

En 2009, 6 autres établissements ont reçu chacun 5 ordinateurs complets, dont 5 collèges et 1 lycée :

- le CEG Ambohipo, scolarisant 900 élèves,
■ ADS ■ NC ■ N°01/09 du 21/01/09
- le CEG Manandriana, scolarisant 544 élèves,
■ ADS ■ NC ■ N°02/09 du 21/01/09
- le CEG Ambohimanarina, scolarisant 1 981 élèves,
■ ADS ■ NC ■ N°03/09 du 21/01/09
- le lycée Ambohimanarina, scolarisant 667 élèves,
■ ADS ■ NC ■ N°04/09 du 17/03/09
- le CEG Analamahitsy, scolarisant 1 450 élèves,
■ ADS ■ NC ■ N°12/09 du 29/04/09
- le CEG Ambohimandra, scolarisant 744 élèves
■ ADS ■ NC ■ N°26/09 du 29/04/09.



CEG Ambohimandra



CEG Ambohipo



CEG Analamahitsy

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

REMISE DE MATERIELS ET FOURNITURES SCOLAIRES A DES ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES

L'insuffisance des moyens pour une éducation de base de qualité pour les enfants malgaches a conduit le Consulat et son partenaire, l'association française « Association Développement et Solidarité » (ADS) à fournir des matériels et fournitures scolaires à des écoles publiques ou privées. Les frais d'expédition de ces matériels de l'Europe jusqu'à Madagascar ont été pris en charge par la Direction de la Coopération Internationale monégasque.

Ecoles	Matériels remis	Convention
CEG Avaradrova	Livres de bibliothèque	07/09 du 26/02/09
Lycée Andohalo	Livres de bibliothèque	11/09 du 05/03/09
Collège Saint Michel Ambatofotsy	68 cartons de livres scolaires	38/09 du 08/06/09
Ecole Nationale des Inspecteurs et Agents de Police - Antsirabe	Matériel de cuisson et meubles de réchauffage	40/09 du 25/08/09
Collège Saint Paul Betsiholany (Sœur Georgine)	Ordinateurs, fournitures et mobiliers scolaires	78/09 du 25/11/09
CEG Andrefan'Ambohijanahary	3 cantines scolaires	19/09 du 25/11/09
EPP Foulpointe	5 cantines scolaires	81/09 du 25/11/09
CEG Saranambana	5 cantines scolaires	18/09 du 13/05/09 et 80/09 du 25/11/09
Ecole Providence Ambatolampy	10 cartons de livres scolaires	91/09 du 30/12/09

Par ailleurs, le Consulat a également reçu de la Direction de la Coopération Internationale un lot de bandes dessinées des Editions ADONIS – collection « Romans de toujours ». Une première distribution a été effectuée au cours de l'année 2008, et 7 autres écoles ont bénéficié de ces ouvrages en 2009 :

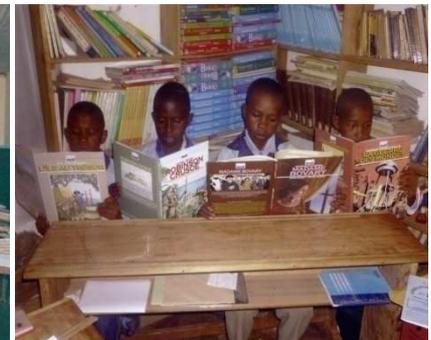
- le CEG Tsimbazaza
- le CEG Soavimasoandro
- le CEG Manandriana
- le CEG Fenoarivo
- le CEG Ambohimanarina
- le Lycée Andohalo
- le CEG Ambatomirahavavy.



CEG Soavimasoandro



Collège Saint Michel Ambatofotsy



CEG Ambatomirahavavy

APPUI AU FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE PRIVÉ INITIÉ PAR L'ASSOCIATION « FFMM »

L'association « FFMM » a comme principal objectif la scolarisation d'enfants issus de familles nécessiteuses, et a initié un Collège en 2006. Grâce à ce collège privé, des enfants qui ont réussi leur certificat de fin d'études primaires, mais qui n'ont pas été admis au CEG faute de place ou pour avoir échoué à l'examen d'entrée en 6^{ème}, ont pu poursuivre leur cursus scolaire.

Le Consulat appuie cette école depuis son ouverture en octroyant une contribution annuelle permettant d'améliorer l'infrastructure et d'équiper l'école en divers mobiliers scolaires. En 4 années, l'effectif est passé de 120 à 507.

Pour l'année scolaire 2008-2009, le renouvellement de l'appui du Consulat a servi à équiper de nouvelles salles de classe en table-bancs, tables d'enseignants, chaises, étagères, paravent, secrétaire.

■ Ar 2 700 000 ■ N° 58/09 du 05/08/09

APPUI AU PROGRAMME POUR L'ÉDUCATION PRIMAIRE DE L'ASSOCIATION « LA MAISON D'AINA »

Le Consulat soutient depuis 2007 cette association qui s'occupe de la scolarisation et de l'alimentation de 70 enfants, et qui prend en charge les soins médicaux et la nourriture d'une quarantaine de familles dans la petite ville d'Ambatolampy, à 70 km au sud d'Antananarivo. Les actions concernent essentiellement l'éducation, notamment à travers une structure scolaire primaire appartenant à l'association. Les inscrits bénéficient de l'école gratuite ainsi que d'un programme médical et alimentaire.

La subvention accordée par le Consulat en 2009 a permis la fabrication de mobiliers scolaires tels que tables de travail avec bancs, étagères, l'achat de fournitures didactiques et éducatifs, ainsi que des livres et bougies pour les lampes.

■ Ar 2.700.0000 ■ N° 070/09 du 30/10/09



*Quelques élèves de l'Ecole caritative
La Maison d'Aina*

Un appui a également été accordé pour le programme médical de l'association par la remise de divers matériels et consommables médicaux pour équiper le dispensaire de l'association où sont consultés gratuitement les familles.

■ ADS ■ NC ■ N°73/09 du 30/10/09

PARTICIPATION DANS LE JUMELAGE ENTRE DEUX ECOLES

Le Consulat a participé au jumelage entre l'Ecole Saint-Honoré d'Eylau en France et le Lycée Saint-Antoine à Antananarivo en mettant les responsables de ces deux établissements en contact. Un premier partenariat a été ainsi mis en place en 2008 par lequel l'Ecole Saint-Honoré d'Eylau a consacré la somme de 227,19 € pour le Lycée Saint-Antoine. Ce montant a transité sur le compte du Consulat qui s'est chargé de le remettre au Lycée Saint-Antoine.

En 2009, une contribution de 531,34 € a été octroyée par l'Ecole Saint-Honoré d'Eylau via le Consulat ayant permis au Lycée Saint-Antoine d'acquérir divers équipements sportifs pour les élèves.

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

SOUTIEN D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Comme par les années précédentes, le Consulat a poursuivi le soutien à la formation professionnelle ainsi que des activités éducatives à destination d'enfants et d'adolescents en situation précaire.

FORMATION D'ANIMATEURS SOCIAUX AVEC L'ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

Depuis 2005, le Consulat accompagne la formation professionnelle d'animateurs sociaux à travers son partenariat avec l'École de Service Social. Il s'agit du seul établissement à former des professionnels Travailleurs Sociaux, Animateurs Sociaux et Assistants Sociaux à Madagascar. L'établissement, qui existe depuis 1960, est géré par la congrégation Société des Filles du Cœur de Marie et la formation qui y est dispensée s'adresse aux jeunes du milieu rural. L'école s'est développée en 2009 est devenue l'Institut de Travail Social avec de nouvelles infrastructures dans la banlieue d'Antananarivo. Le renouvellement de l'appui financier du Consulat a permis de poursuivre l'équipement des salles de formation de l'annexe de l'Institut à Antsirabe, notamment l'acquisition de matériels informatiques, d'un tableau d'affichage, et de livres.



Les étudiants de la filière
« Animateurs Sociaux »

■ Ar 5.400.000 ■ N° 86/09 du 28/10/09

APPUI FINANCIER AU CENTRE DE RÉÉDUCATION ET DE RÉINSERTION POUR JEUNES DÉLINQUANTS A ANJANAMASINA

Cette association se charge de la gestion du Centre de rééducation de jeunes délinquants de la région d'Analamanga qui accueille les jeunes garçons délinquants condamnés par la justice, et s'occupe de leur réinsertion sociale. Le Consulat a signé une première convention avec l'association en 2008 ayant permis la mise en place d'un élevage de volailles dans l'objectif d'initier les dizaines de jeunes admis dans le centre aux métiers d'agriculteurs/éleveurs. Ce partenariat a été renouvelé en 2009, et le Centre a pu acquérir deux ordinateurs et des projecteurs, pour l'initiation à l'informatique des enfants du Centre.



■ Ar 3.000.000 ■ N° 74/09 du 12/11/09

APPUI A LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DIFFICULTE

Centre EDSR (Enfant du Sourire Réunion)



Le centre EDSR (Enfants du Sourire Réunion) a bénéficié depuis 2004 d'un soutien régulier de la part de l'ADS et du Consulat de Monaco en termes de matériels, fournitures et équipements. Il s'agit d'un orphelinat géré par les Sœurs du Christ à Ambatolampy qui accueille et scolarise une soixantaine d'enfants.

Au cours de l'année 2009, les enfants ont reçu des fournitures scolaires, des papiers d'art plastique, ainsi que des vêtements et chaussures.

■ ADS ■ NC ■ N° 76/09 du 20/10/09

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Centre Sacré Cœur Ambatolampy

Ce centre de formation professionnelle pour « jeunes pauvres sans espérance », selon les mots de l'illustre Frère Romain Légaré qui le dirige, est appuyé conjointement depuis 2004 par l'Association Développement et Solidarité et le Consulat. D'importants lots de divers matériels ont été régulièrement remis au Centre depuis afin de soutenir diverses branches d'activités telles que: Médiathèque, Informatique, Menuiserie, Promotion Féminine, Couture et confection, Orphelinat.

Matériels remis en 2009 :

- formation en menuiserie : perceuse à colonne, petit outillage,
- formation mécanique : livres techniques, pont plat, machine pour montage pneus, machine équilibrage, cintreuse, plieuses, cisailles, poste à souder, poste de découpe, foreuse, baguettes de soudage, ventilateur de forge,
- promotion féminine : vaisselles et appareils ménagers, machines à coudre, mobiliers scolaires et de bureau, 35 cartons de fournitures scolaires, vêtements et jouets, chute de tissus,
- informatique : lots de matériels informatiques,
- centre d'appareillage du Centre : fauteuils pour handicapés, négatoscope, lits d'hôpital, prothèse, échographe Siemens avec accessoires

■ ADS ■ NC ■ N° 29/09 du 28/04/09, N° 75/09 du 30/12/09 et N° 90/09 du 29/12/09



Menuiserie



Promotion Féminine



Informatique

Soutien aux enfants

Le soutien aux enfants, en particulier à l'enfance handicapée et à l'enfance précaire, constitue un autre volet des actions de coopération mises en œuvre par le Consulat.

ENFANCE HANDICAPÉE

Appui aux activités pour jeunes handicapés mentaux de l'Association RIANALA

Cette association, initiée par un Père jésuite, le Père Gérard Turk, a pour objectif de favoriser l'intégration sociale et l'autonomie de jeunes handicapés mentaux, par la vie d'équipe et la co-éducation entre jeunes valides et jeunes handicapés. L'association compte 52 membres handicapés et valides. Elle a comme principe conducteur de faire cohabiter à l'occasion de sorties et de camps de vacances ces jeunes afin de permettre aux jeunes handicapés d'évoluer dans un lieu d'échange et de partage propice à leur épanouissement. Le Consulat soutient depuis 2008 les activités de l'association dont les sorties mensuelles, les mini-camps trimestriels et le grand camp annuel au bord de la mer à Majunga.



Sortie mensuelle des jeunes membres

■ Ar 2.400.000 ■ N° 39/09 du 10/06/09

Appui au fonctionnement du centre « CAIT La Source »

Le Centre d'Aide Intégré par le Travail – CAIT La Source – a été mis en place par l'association APAJHMM (Association des Parents et Amis de Jeunes Handicapés Mentaux de Madagascar), dans l'objectif de rééduquer et de former des enfants, adolescents et jeunes atteints de handicap mental pour leur permettre une meilleure intégration sociale, culturelle et économique. Durant l'année scolaire 2009-2010, le centre accueille 46 élèves de 8 à 25 ans qui y suivent un cursus scolaire adapté à leur handicap.

Un premier appui a été accordé pour permettre au centre d'assumer certains besoins de fonctionnement dont la rémunération des 6 éducateurs.



Certains des jeunes du Centre

■ Ar 1.000.000 ■ N° 64/09 du 04/09/09

Appui au Foyer pour jeunes handicapés de la Congrégation des Sœurs de la Divine Providence

La congrégation, présente dans toute l'île, œuvre notamment dans la région de Nosy Be où elle prend en charge les soins médicaux, la nourriture et l'hébergement de 15 à 18 enfants accueillis au Foyer. Elle donne d'autre part, des formations en coupe et couture et s'occupe de l'alphabétisation de jeunes filles et de femmes dans les villages de brousse.

Il a été remis à cette congrégation des tricycles pour handicapés, des matériels orthopédiques et des matériels de couture et de tricot pour le foyer d'accompagnement des jeunes handicapés.

■ ADS ■ NC ■ N°30/09 du 11/05/09

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

ENFANCE PRÉCAIRE

Partenariat avec l'association « AMADEA »

Le Consulat appuie depuis 2005 l'association « Enfance et Développement à Madagascar » qui travaille à Madagascar depuis 20 ans et dont la vocation première est l'aide d'urgence aux enfants nécessiteux. Le Consulat avait participé à l'équipement et à la réhabilitation de 2 centres d'accueil de l'association situés à Mahambo – Fénérive Est et à Antsirabe.

La reconduction du partenariat en 2009 permettra à l'association de réaliser son projet de construction d'une école préscolaire dans la commune rurale de Mahambo – district de Fénérive Est dans la province de Toamasina, le Consulat ayant apporté une participation financière à cet effet.

L'objectif principal du projet est de donner aux enfants en milieu rural le maximum de chance de poursuivre le cursus de l'enseignement primaire dans les meilleures conditions en les mettant en contexte d'apprentissage dès leur jeune âge. Le bâtiment est prévu accueillir une trentaine d'enfants de 3 à 6 ans de Mahambo issus de familles démunies.

■ Ar 5.000.000 ■ N° 65/09 du 02/12/09

Participation à l'équipement du centre d'accueil « Aina Enfance et Avenir »

L'association « Aina Enfance et Avenir » basée à La Réunion est une association à vocation sociale dont l'objectif est l'amélioration de la vie quotidienne d'enfants malgaches démunis par le biais de parrainage d'enfants, de l'aide à la scolarisation d'enfants et de la mise en place d'une structure adaptée aux besoins des enfants. Le Consulat a participé en 2008 à l'équipement du Centre d'accueil nouvellement construit par l'association. Ce soutien a été poursuivi en 2009 avec une contribution financière ayant permis l'acquisition de 17 lits superposés pour les enfants. Le centre accueille 24 enfants mineurs de 2 à 8 ans issus de milieux sociaux et familiaux défavorisés, et prend notamment en charge la scolarisation, l'alimentation, les soins de ces enfants et les accompagnent dans leur projet de vie.



■ Ar 2.700.000 ■ N° 66/09 du 30/09/09

Appui au fonctionnement de l'orphelinat « Henintsoa »

Cet orphelinat accueille 29 enfants de 6 mois à 18 ans, qui y sont logés et nourris et qui suivent une scolarité régulière dans les écoles environnantes. Le Consulat a accordé depuis 2008 une subvention pour les aider à assumer une partie des charges de fonctionnement, notamment le loyer, l'eau et l'électricité, l'écolage pour une dizaine d'enfants et d'acquisition de mobiliers.

Cet appui a été renouvelé en 2009.

■ Ar 2.400.000 ■ N° 27/09 du 04/05/09

Ci-contre : une partie des enfants de l'orphelinat



- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Fournitures pour l'association TETZANKELY

En partenariat avec l'association « ADS », il a été remis à cette association un lot de vêtements pour enfants, jouets et fournitures scolaires. Existant depuis 2 ans, l'association se charge de la scolarisation et de l'initiation des jeunes filles des villages de Sambava au nord de l'île à la coupe et couture.

■ ADS ■ NC ■ N°34/09 du 19/05/09

Opération « couvertures pour enfants »

En raison de l'hiver qui a été particulièrement rude en 2009, le Consulat a mis en place une opération « couvertures pour enfants » pour les bébés et les enfants de moins de 5 ans vivant dans les « bas quartiers » de la capitale. Cette initiative a pu se faire grâce au financement exceptionnel de 1.500 € de la Direction de la Coopération Internationale et au prix préférentiel accordé par la société SOMACOU.

2000 enfants ont ainsi reçu une couverture, le Consulat ayant remis 200 couvertures à chacun des 10 quartiers (Fokontany) les plus défavorisés d'Antananarivo qui ont été distribuées aux familles les plus démunies de ces quartiers.

Il s'agit des Fokontany de : Bekiraro, Soavimasandro, Ambodimita, Ambohipo, Ankorondrano, Antohomadinika, Ambohidroa, Ankasina, Namontana Madera et Faravohitra.



Photos prises lors des distributions des couvertures

Lutte contre la pauvreté

Microprojets de développement avec la Commune Urbaine d'Antananarivo

Afin de poursuivre le partenariat démarré en 2005 avec la Commune Urbaine d'Antananarivo, un financement a été apporté pour réaliser deux microprojets au niveau de 2 Fokontany (quartiers) populaires de la capitale.

Il s'agit de :

- pour le Fokontany Manjakaray II B : évacuation des bouches d'égout, nettoyage et approfondissement des canaux et égouts,
- et le Fokontany Tsaramasay : réhabilitation et équipement du bureau du Fokontany : achat de mobiliers de bureau, carrelage du sol.



Bureaux et nouveau carrelage pour le Fokontany Tsaramasay

■ Ar 1.690.000 ■ N° 044/08 du 12/12/08

Contribution financière pour l'Association « ASA »

Le Consulat a participé aux actions sociales entreprises par l'association « ASA » (Ankohonana Sahirana Arenina ou Familles en grande précarité et réhabilitées). Créée en 1991, elle a comme vocation l'accueil et la réinsertion de familles sans-abri exclues ou en voie de marginalisation, afin de les aider et les accompagner à recouvrer dignité et autonomie.

La contribution a permis de réaliser de construire des sanitaires extérieures de l'Auberge Saint-François, structure d'accueil de l'association. Le domaine Saint-François participe activement à la réinsertion des familles en mettant à leur disposition une partie de ses terres cultivables.



Sanitaires extérieures pour les familles accueillies au domaine Saint-François

■ Ar 4 000 000 ■ N°61/09 du 15/09/09

ANNEXES

RÉSUMÉ SUCCINCT DES ACTIONS DU CONSULAT DE 2004 A 2009

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées	Matériels significatifs fournis
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, (12.363 €)	- BCI : 5.000 € - MAP : 4.971 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - Mr Goldscheider : 494 € - GHL Sarl : 10.000.000 FMG	8 dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1	- Matériels de dialyse, consommables médicaux, matériels et outillages pour fabrication de prothèses de rééducation, 25 lits médicalisés ; - Livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, (21.470 €)	- BCI : 5.000 € - MAP : 7.971 € - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - Mr Yves David : 483,95 € - Mr C. Blanchy : 50 € - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 2.513.250 MGA - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	19 dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1	- Matériels médicaux divers et consommables médicaux, 68 lits médicalisés ; - 10 ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, (14.703,75 €)	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - MAP : 4.971 € - BMOI : 3.000.000 MGA - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	26 dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1	- Matériels médicaux divers dont 1 microscope opératoire, 1 audiomètre, 1 couveuse, des échographes, des matériels de chirurgie cervicale, des respirateurs, des défibrillateurs et des lots importants de consommables médicaux, des lits médicalisés ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centres de formation professionnelle.
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA (27.332,88 €)	- DCI : 19.950 € - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - MAP : 5.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	50 dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4	- Equipements et matériels médicaux divers dont des appareils à ECG, matériels pour bloc opératoire, couveuses, amplificateur de brillance, lits médicalisés, lits-cages pour maternité, matériels de cabinet dentaire, fauteuils roulants, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA (31.474,17 €)	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 959,64 € - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA	67 dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2	- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques, échographes, colonne vidéo endoscopie complète, ECG, table d'opération avec accessoires, négatoscope, couvertures, défibrillateur, table d'examen, fauteuils pour handicapés, pèse-bébé, compléments nutritionnels, vêtements équipes médicales, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, matériels et équipements de sport, divers matériels pour écoles et centres de formation.

2009	21.700 € et 12.000.000 MGA (24.144,44 €)	<ul style="list-style-type: none"> - DCI : 15.500 € - MAP : 5.000 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.200 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA 	<p>88 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2 	<ul style="list-style-type: none"> - Lits d'hôpitaux, monitoring fœtal, pèse-bébé, matériels orthopédiques, appareils de réanimation, appareils de ventilation, échographes, négatoscopes, table d'examen, table d'accouchement, vêtements hospitaliers, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Couvertures pour enfants des quartiers défavorisés de la capitale.
------	---	--	--	--

**Chancellerie : Bâtiment SPIM – Lotissement Tana Water Front – Ambodivona
BP 182 – 101 Antananarivo – Madagascar
Tél : + 261 20 22 356 83 – Fax : + 261 20 22 287 60 – E-mail : consulmonacomada@moov.mg
Site Web : www.monaco-madagascar.com**